



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bureau de poste Tristan Tzara

Question écrite n° 46548

Texte de la question

M. Daniel Vaillant appelle l'attention de M. le ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace sur la situation du bureau de poste Tristan-Tzara dans le XVIII arrondissement. Depuis 1993, ce bureau, pourtant situe dans un quartier en plein developpement ne dispose que du statut d'annexe a guichet unique du bureau de Paris porte de la Chapelle et son ouverture est restreinte a l'horaire 13 heures-19 heures. Il lui demande, faisant echo a des aspirations exprimees a plusieurs reprises par les usagers, si le passage a deux guichets de ce bureau est envisageable ainsi que l'extension de ses horaires a l'intervalle 8 heures-19 heures.

Texte de la réponse

Le bureau de poste de Paris Tristan-Tzara, ouvert au public de 13 h 15 a 19 heures du lundi au vendredi et de 8 heures a 12 heures le samedi fonctionne depuis le 11 septembre 1991. L'ouverture d'un second guichet serait certes souhaitable mais elle ne peut, en raison de l'architecture interieure du batiment, etre envisagee dans l'immediat. Toutefois, afin de faciliter le service pour certaines operations, un espace automates et un distributeur automatique de billets externe sont a la disposition de la clientele. Enfin, il convient de souligner que les usagers du bureau de Tristan Tzara peuvent egalement recourir aux services de deux etablissements situes a proximite : Paris Marx-Dormoy et Paris Porte-de-la-Chapelle, ce dernier entierement renove depuis le mois de mai 1996.

Données clés

Auteur : [M. Vaillant Daniel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46548

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : télécommunications et espace

Ministère attributaire : télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6709

Réponse publiée le : 24 février 1997, page 981